



RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00275

Numéro SIREN : 495 373 839

Nom ou dénomination : A2CI

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2017 sous le numéro de dépôt 357

A2CI
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000,00 euros
Siège social : 27 Rue des Girondins
17000 LA ROCHELLE
495 373 839 RCS LA ROCHELLE

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2016

Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RESULTAT – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le chiffre d'affaires s'est élevé à 81 508 euros contre 79 889 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 45 842 euros contre 44 050 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 3 006 euros contre 1 960 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 24 500 euros contre 24 500 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 7 714 euros contre 3 389 euros pour l'exercice précédent.



Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 0 euros contre 676 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 1 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 81 063 euros contre 74 575 euros pour l'exercice précédent

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 4 505 euros contre 9 036 euros pour l'exercice précédent

Après prise en compte :

- de l'impôt sur les sociétés de 673 euros contre 607 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se solde par un bénéfice de 2 953 euros contre un bénéfice de 3 327 euros pour l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 2 953,00 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 953,00 euros
Report à nouveau créateur	22 500,00 euros

- Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Nous vous proposons aussi de bien vouloir ratifier les appointements de la gérance.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE



A2CI
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000,00 euros
Siège social : 27 Rue des Girondins
17000 LA ROCHELLE
495 373 839 RCS LA ROCHELLE

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2016 .

Monsieur,

En application de l'article L.223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous indiquons que se sont poursuivies ou ont été exécutées durant l'exercice écoulé les conventions ci-après, conclues au cours de l'exercice ou d'exercices antérieurs :

La Société a pris en charge les cotisations personnelles du gérant au cours de l'exercice, soit une somme globale de 8 747 euros pour les cotisations obligatoires et 1 222 euros pour les cotisations personnelles.

Notre société a versé, pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

. à Mr CLISSON ERIC un loyer de 2 610 euros pour le bureau situé au 27 rue des Girondins à La Rochelle,

. à Mr CLISSON ERIC au titre de remboursement de frais kilométriques et de restaurant une somme de 18 999 euros

LA GERANCE



A2CI
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000,00 euros
Siège social : 27 Rue des Girondins
17000 LA ROCHELLE
495 373 839 RCS LA ROCHELLE

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 15 JUIN 2016

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 953.00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 953,00 euros
Report à nouveau créateur	22 500,00 euros

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie, en tant que de besoin, les appointements perçus par la gérance, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, soit une somme globale de 24 500 euros.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.





SARL A2CI

Activités d'architecture

27 rue des girondins

17000 LA ROCHELLE

BILAN AU 31 Décembre 2015

Exercice du 1^{er} Janvier 2015 au 31 Décembre 2015

- 12 Mois -

EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT - CONSEIL

osé ARNOUX - Jean-Luc BAZERBES - Didier CORBIÈRE - Pierre GARACHE - Joël GUÉGAN - Olivier LASSIBILLE

Membre du GROUPE EXPERTS EUROPEENS

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL A2CI
27 RUE DES GIRONDINS
17000 LA ROCHELLE

pour l'exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015,

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	55 514 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	81 508 Euros
- Résultat net comptable,	2 953 Euros

Fait à TONNAY CHARENTE
Le 04/04/2016


P. GARACHE
EXPERT COMPTABLE
ZA La Varenne
17430 TONNAY CHARENTE
tél. 05 46 87 75 50
fax. 05 46 87 75 55
Société d'Expertise Comptable

π BILAN & COMPTE DE RESULTAT π

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A2CI Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 27 RUE DES GIRONDINS 17000 LA ROCHELLE

Numéro SIRET * 4 9 5 3 7 3 8 3 9 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 1 5	3 1 1 2 2 0 1 4
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	0	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	15	15
Total I (5)		044	048	15	15
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	40 239	35 543
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074	285	283
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	9 037	5 039
	Charges constatées d'avance *	092	094	5 938	88
	Total II	096	098	55 499	40 953
Total général (I+II)		110	112	55 514	40 968
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 000	2 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		188	188
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		
	Report à nouveau	134		22 500	19 173
	Résultat de l'exercice	136		2 953	3 327
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		27 641	24 688
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		16 526	7 967
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	172	11 347	8 313
	3 550				
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		27 873	16 280
Total général (I + II + III)		180		55 514	40 968
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	0
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2016

Formulaire obligatoire (article 302, 303, 304 du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SARL A2CT		Exercice N clos le 31 12 2015										Exercice N-1 clos le 31 12 2014										Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE																									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210																				
	Production vendue	biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214																			
				217		218																			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222																				
	Production immobilisée *				224																				
	Subventions d'exploitation reçues				226																				
Autres produits				230																					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232																					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234																				
	Variation de stock (marchandises) *				236																				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238																				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240																				
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242																				
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 657)			244																				
	Rémunérations du personnel *				250																				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252																				
	Dotations aux amortissements *				254																				
	Dotations aux provisions				256																				
Autres chargés	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259																					
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260																					
Total des charges d'exploitation (II)				264																					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270																					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280																				
	Produits exceptionnels	(IV)			290																				
	Charges financières	(V)			294																				
	Charges exceptionnelles	(VI)			300																				
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)			306																				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310																					
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312																					
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316																				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318																				
	Provisions non déductibles *				322																				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324																				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248																				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998																				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999																				
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997																				
	Entreprise nouvelle (44, series)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987			Zones de restructuration de la défense (44, series)	127			Zones de revitalisation rurales (44, quaterdecies)	138												
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, series)	981		Jeune entreprise innovante (44, series A)	989																				
	Divers* ZFA (44, quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit	346																
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655																				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352																				
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356																				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360																				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370																					

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B2

Désignation de l'entreprise : SARL A2CI

31/12/20

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Détail des réintégrations diverses		
MAJORATION CIPAV		857
Total des réintégrations diverses	330	857

[illegible]

DETAIL

π BILAN ACTIF & BILAN PASSIF π

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	2 709	2 709	0		0	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 724	2 709	15	15	0	0.
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	42 920	2 682	40 239	35 543	4 696	13.
	Autres créances	285		285	283	2	0.
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	9 037		9 037	5 039	3 998	79.
	Charges constatées d'avance (3)	5 938		5 938	88	5 850	NE
	Total III	58 181	2 682	55 499	40 953	14 546	35.
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	60 905	5 391	55 514	40 968	14 546	35.

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000)	2 000	2 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	188	188		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	22 500	19 173	3 327	17.35
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 953	3 327	373	11.22
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	27 641	24 688	2 953	11.96
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	3 550	2	3 547	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 526	7 967	8 559	107.43
	Dettes fiscales et sociales	7 797	8 311	513	6.18
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	27 873	16 280	11 593	71.21
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	55 514	40 968	14 546	35.51

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

27 873

16 280

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		0	
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	2 709	2 709	0	0.01
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	2 709	2 709	0	0.00
AUTRES TITRES IMMOBILISES	15	15		
27100000 TITRES IMMOBILISES-PROPRI	15	15		
Total II	15	15	0	0.80
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	40 239	35 543	4 696	13.21
41100000 CLIENTS	39 795	35 099	4 696	13.38
41600000 CLIENTS DOUTEUX LITIGIEUX	3 125	3 125		
49100000 PROV.DEPR.COMPTES CLIENTS	2 682	2 682		
AUTRES CREANCES	285	283	2	0.81
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTE	15		15	
44585100 TVA REGUL EXERCICE	171	181	10	5.52
44586000 TCA/FACT. NON PARVENUES	99	102	3	2.67
DISPONIBILITES	9 037	5 039	3 998	79.33
51212000 CREDIT MUT PROF	5 889	5 039	850	16.86
51220000 CAISSE D EPARGNE	3 148		3 148	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5 938	88	5 850	NS
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	5 938	88	5 850	NS
Total III	55 499	40 953	14 546	35.52
TOTAL GENERAL	55 514	40 968	14 546	35.51

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	2 000	2 000		
10130000 CAP.SOUSCR. APPELE VERSE	2 000	2 000		
RESERVE LEGALE	188	188		
10610000 RESERVE LEGALE	188	188		
REPORT A NOUVEAU	22 500	19 173	3 327	17.
11000000 REPORT NOUVEAU CREDITEUR	22 500	19 173	3 327	17.
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	2 953	3 327	373	11.
Total I	27 641	24 688	2 953	11.
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	3 550	2	3 547	N.
45510000 C/C CLISSON ERIC	3 550	2	3 547	N.
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	16 526	7 967	8 559	107.
40100000 FOURNISSEURS	5 958		5 958	
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	10 568	7 967	2 601	32.
DETTES FISCALES ET SOCIALES	7 797	8 311	513	6.
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	673	607	66	10.
44551000 TVA A DECAISSER		1 166	1 166	100.
44585000 TVA S/CLTS DEBITEURS	6 731	6 144	587	9.
44585200 TVA S/CLTS DOUTEUX	393	393		
Total IV	27 873	16 280	11 593	71.
TOTAL GENERAL	55 514	40 968	14 546	35.

%

7.35

7.35

1.22

1.96

NS

NS

7.43

2.64

6.18

0.87

0.00

9.55

1.21

5.51

DETAIL

π COMPTE DE RESULTAT π

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	81 508		81 508	79 889		1 619	2.03
Chiffre d'affaires NET	81 508		81 508	79 889		1 619	2.03
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 061	3 722		339	9.10
Autres produits				0		0	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			85 568	83 611		1 958	2.34
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			45 842	44 050		1 792	4.07
Impôts, taxes et versements assimilés			3 006	1 960		1 046	53.37
Salaires et traitements			24 500	24 500			
Charges sociales			7 714	3 389		4 325	127.64
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			0			0	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				676		676	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			1	0		0	245.00
Total des Charges d'exploitation (II)			81 063	74 575		6 488	8.70
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 505	9 036		4 531	50.14
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1 Euros
Produits financiers			
Produits financiers de participations (3)			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)	8		8
Réprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total V	8		8
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)	99	72	27
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total VI	99	72	27
2. Résultat financier (V-VI)	91	72	19
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 414	8 964	4 549
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	70	323	254
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Total VII	70	323	254
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	857	5 353	4 496
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Total VIII	857	5 353	4 496
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	788	5 030	4 242
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	673	607	66
Total des produits (I+III+V+VII)	85 646	83 934	1 712
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	82 692	80 607	2 085
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 953	3 327	373

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	81 508	79 889	1 619	2.03
70620000 PERMIS CONSTRUIRE 19.6%	2 080		2 080	
70620001 PERMIS DE CONSTRUIRE 20%	23 416	10 384	13 032	125.50
70630001 DIVERS 20%	35 610	12 188	23 421	192.16
70632001 DIVERS 10%	466	22 066	21 600	97.89
70650001 MAITRISE D OEUVRE 20%	20 225	28 343	8 118	28.64
70652001 MAITRISE D OEUVRE 10%	3 871	6 907	3 037	43.96
Chiffre d'affaires NET	81 508	79 889	1 619	2.03
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	4 061	3 722	339	9.10
79101000 REINTEGRATION CHARGE EDF MIXTE	2 265	1 950	316	16.19
79102000 REINTEGRATION ASSURANCE MIXTE	308	298	11	3.53
79103000 REINTEGRATION TAXE FONC. MIXTE	1 487	1 474	13	0.85
AUTRES PRODUITS		0	0	100.00
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.		0	0	100.00
Total des Produits d'exploitation	85 568	83 611	1 958	2.34
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	45 842	44 050	1 792	4.07
60611000 ELECTRICITE	2 617	2 166	451	20.81
60630000 PETIT OUTILLAGE	317		317	
60641000 PETITS MATERIELS BUREAU	171	885	714	80.66
60642000 CONSOMMABLES DE BUREAU	1 579	2 325	746	32.10
61210000 BAIL PHOTOCOPIEUR	792	1 056	264	25.00
61320000 LOCATIONS BUREAU	2 610	2 606	4	0.15
61400000 CHARGES LOCATIVES	1 652	1 638	14	0.85
61520000 ENTRETIEN IMMEUBLE	271	77	194	254.18
61553000 ENTRETIEN MAT BUREAU	48	537	489	91.06
61610000 RESPONSABILITE CIVILE	11 758	9 654	2 104	21.79
61680000 ASSURANCES DIVERSES	431	429	2	0.37
61800000 DOCUMENTATION		35	35	100.00
61830000 FOIRES & EXPOSITIONS	555		555	
62261000 HONORAIRES COMPTABILITE	1 846	1 860	14	0.73
62270000 FRAIS ACTES	699	167	532	319.31
62340000 CADEAUX CLIENT		139	139	100.00
62510000 INDEMNITES KM GERANT	17 842	17 729	113	0.64
62520000 FRAIS DEPLACEMENT	200	499	299	59.89
62570000 RECEPTION	957	557	399	71.64
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	269	568	298	52.53
62630000 TELEPHONE	887	932	45	4.81
62780000 FRAIS BANCAIRES	342	192	149	77.84
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 006	1 960	1 046	53.37
63330000 FORMATION GERANT	94	93	1	1.08
63511000 C.E.T.	657	654	3	0.46
63781000 CSG DEDUCTIBLE	1 438	773	665	86.03
63781100 CSG NON DEDUCTIBLE	817	440	377	85.68
SALAIRES ET TRAITEMENTS	24 500	24 500		
64400000 REMUNERATION GERANT	24 500	24 500		

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CHARGES SOCIALES	7 714	3 389	4 325	127.7
64610000 URSSAF GERANT	662	1 037	375	36.1
64620000 MALADIE GERANT	1 834	1 345	489	36.1
64630000 RETRAITE GERANT	3 996		3 996	
64650000 COMPLEMENTAIRE SANTE	861	927	66	7.1
64670000 COMPLEMENTAIRE RETRAITE	361	80	281	351.3
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	0		0	
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	0		0	
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT		676	676	100.0
68174000 DOT.PROV.DEPR.ACTIFS CIRC		676	676	100.0
AUTRES CHARGES	1	0	0	245.0
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	1	0	0	245.0
Total des Charges d'exploitation	81 063	74 575	6 488	8.7
Résultat d'exploitation	4 505	9 036	4 531	50.0
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	8		8	
76800000 PRODUITS FINANCIERS	8		8	
Total des Produits financiers	8		8	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	99	72	27	37.0
66116000 INTERET S/PRET		45	45	100.0
66160000 AGIOS BANCAIRES	99	27	71	261.1
Total des Charges financières	99	72	27	37.0
Résultat financier	91	72	19	26.0
Résultat courant avant impôts	4 414	8 964	4 549	50.0
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	70	323	254	78.0
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	70	323	254	78.0
Total des Produits exceptionnels	70	323	254	78.0
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	857	5 353	4 496	83.0
67120000 PENALITE AMENDE N.DEDUCTIBLE	857	110	747	679.0
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 243	5 243	100.0
Total des Charges exceptionnelles	857	5 353	4 496	83.0
Résultat exceptionnel	788	5 030	4 242	84.0
IMPOTS SUR LES BENEFICES	673	607	66	10.0
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	673	607	66	10.0
Total des produits	85 646	83 934	1 712	2.0

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2015 12	31/12/2014 12	Euros	%
Total des charges	82 692	80 607	2 085	2.59
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	2 953	3 327	373	11.22

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12	Euros	%
Ventes marchandises + Production	81 508	100.00	79 889	100.00	1 619	2.03
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	81 508	100.00	79 889	100.00	1 619	2.03
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	81 508	100.00	79 889	100.00	1 619	2.03
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	81 508	100.00	79 889	100.00	1 619	2.03
Marge brute globale	81 508	100.00	79 889	100.00	1 619	2.03
- Autres achats + charges externes	45 842	56.24	44 050	55.14	1 792	4.07
Valeur ajoutée	35 665	43.76	35 839	44.86	173	0.48
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 006	3.69	1 960	2.45	1 046	53.37
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
- Charges de l'exploitant	32 214	39.52	27 889	34.91	4 325	15.51
Excédent brut d'exploitation	445	0.55	5 990	7.50	5 545	92.57
+ Autres produits de gestion courante			0		0	100.00
- Autres charges de gestion courante	1		0		0	245.00
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	4 061	4.98	3 722	4.66	339	9.10
- Dotations aux amortissements	0				0	
- Dotations aux provisions			676	0.85	676	100.00
Résultat d'exploitation	4 505	5.53	9 036	11.31	4 531	50.14
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	8	0.01			8	
- Charges financières	99	0.12	72	0.09	27	37.08
Résultat courant	4 414	5.42	8 964	11.22	4 549	50.75
+ Produits exceptionnels	70	0.09	323	0.40	254	78.49
- Charges exceptionnelles	857	1.05	5 353	6.70	4 496	83.98
Résultat exceptionnel	788	0.97	5 030	6.30	4 242	84.34
- Impôt sur les bénéfices	673	0.83	607	0.76	66	10.87
- Participation des salariés						
Résultat NET	2 953	3.62	3 327	4.16	373	11.22

π *IMPRIMES FISCAUX* π

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT.

A3C - GARACHE PIERRE

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A2CI

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	2 682	652		654		656	2 682
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	2 682	682		684		686	2 682

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	1 222
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	6 492
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	15 876
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 180
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A2CT

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 01012015

et clos le : 31122015

Durée en nombre de mois 1 2

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108
Production vendue - Biens	109
Production vendue - Services	141
Production stockée	111
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 1	144

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121
Variation de stock (marchandises)	122
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
TOTAL 2	152

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137
--	------------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117
---	-----

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous.
Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).

Mono-établissement au sens de la CVAE	020
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022
Période de référence du 024 au 160	
Date de cessation	186

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376
dont apprentis	657
dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 5

N° SIRET 4 9 5 3 7 3 8 3 9 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A2CI

ADRESSE (voie) 27 RUE DES GIRONDINS

CODE POSTAL 17000

VILLE

LA ROCHELLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CLISSON Prénom(s) ERIC

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 2 000

Naissance : Date 201268 N° Département 79 Commune NIORT Pays FRANCE

Adresse : N° 27 Voie RUE DES GIRONDINS

Code postal 17000 Commune LA ROCHELLE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012015	et clos le	31122015	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL A2CI	27 RUE DES GIRONDINS 17000 LA ROCHELLE
SIRET	4 9 5 3 7 3 8 3 9 0 0 0 1 0
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	ACTIVITES D ARCHITECTURE
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 15%	4 484	Déficit
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quinquies)		

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer	
dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
A3C - GARACHE PIERRE 1 RUE LOUIS PASTEUR 2A DE LA VARENNE 17430 TONNAY CHARENTE Tél: 05 46 87 75 50		Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date: 04/04/2016	
Tél:		Lieu LA ROCHELLE	
		Qualité et nom du signataire: GERANT	
		Signature CLISSON ERIC	

F	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)			c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d		
Montant des distributions			e		
autres que celles visées en (a),			f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)			g		
			h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j		
Montant des revenus répartis (5)					
			Total (a à h)		

Total (a à h)

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	